

123CAPITALISATION

Fonds Commun de Placement à Risque

ARTICLE L.214-36 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

AGRÈMENT AMF DU 09/02/2010 CODE ISIN : FR0010844977



AROBAS FINANCE : Nicolas Bazinet

15, rue de la Baume - 75008 PARIS

Tél. : 01-77-39-00-01

État Civil

Souscripteur

Co-souscripteur

- ☐ M
☐ Mme
☐ Mlle
☐ M & Mme
☐ M ou Mme

NOM

PRÉNOM

NÉ(E) LE

A

DÉP.

NATIONALITÉ

E-MAIL

ADRESSE FISCALE

CODE POSTAL

VILLE

Joindre obligatoirement une copie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité) pour chaque souscripteur

Partie I : Récépissé de démarchage financier (COCHEZ OBLIGATOIREMENT L'UNE DES DEUX OPTIONS)

Je reconnais avoir acquis des parts du FCPR 123Capitalisation par l'intermédiaire de mon Conseiller Financier :

Nom/Prénom du Conseiller Financier : _____

Agissant au nom et pour le compte de la société (nom du Cabinet) : _____

Adresse professionnelle : _____

☐ Option n°1 : Mon Conseiller a le statut de CIF (Conseil en Investissement Financier) N° de CIF _____

Dans ce cas je reconnais que ma souscription s'est faite dans le cadre d'une recommandation personnalisée et en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier. Dans ce cas, la fiche de connaissance client n'est pas obligatoire.

☐ Option n°2 : Mon Conseiller a le statut de démarcheur agréé (je joins donc impérativement la fiche de connaissance client)

N° de démarcheur : 1 _____

Société (cabinet) : 2 _____

Avez-vous été démarché à votre domicile, sur votre lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de ce(s) produit(s) et/ou instrument(s) financier(s) ?

☐ Oui, auquel cas je bénéficie d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés☐ Non (choix pris par défaut)

Je certifie (i) que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ; (ii) que le Démarcheur ou la personne qui m'a conseillé (ci-après dénommée le « Conseiller ») m'a précisé que l'investissement dans le Fonds porte sur des instruments financiers qui impliquent des risques particuliers du fait de leurs spécificités ou sur des opérations à exécuter dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers sur lesquels la Société de Gestion n'a aucune influence ; (iii) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a proposé l'acquisition de parts du Fonds après s'être enquis de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement et, s'agissant du Démarcheur, m'avoir justifié de son nom, de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué ; (iv) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a remis la notice d'information, la note relative aux aspects fiscaux du Fonds, et la plaquette commerciale du Fonds, dont je certifie avoir pris connaissance, et m'a informé que le règlement du Fonds agréé par l'AMF est à ma disposition sur simple demande de ma part ; (v) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a communiqué d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du Fonds et la période de blocage des parts ; (vi) que le Démarcheur ou le Conseiller a attiré mon attention sur les risques et les autres considérations afférentes à une souscription de parts du Fonds et notamment, le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi, et le fait de ne pas pouvoir demander le rachat de mes parts souscrites pendant une période de 6 exercices prorogable jusqu'à 8 exercices à compter de la date de Constitution du Fonds et avoir compris ces risques ; (vii) que le Démarcheur ou le Conseiller a attiré mon attention sur l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans la notice d'information, dont je certifie avoir pris connaissance ; que les avantages fiscaux ne sont pas les seuls motifs de ma souscription dans le Fonds ; (viii) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a informé de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L.341-16 I et II du CMF ; (ix) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a informé de l'existence en cas de contestation relative à la présente souscription de parts du Fonds d'une possibilité de recours extrajudiciaire auprès du service de médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02) ; (x) que le Démarcheur ou le Conseiller m'a informé que le droit applicable aux relations précontractuelles et au contrat de souscription est le droit français. (xi) En cas de démarchage à domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de ce(s) produit(s) et/ou instrument(s) financier(s), je reconnais l'existence à mon profit d'un délai de réflexion de 48 heures prévu à l'article L.341-16 IV et V du CMF. Ce délai de réflexion court à compter du lendemain de la signature du présent document. Si le délai de réflexion expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Fait à : _____

le : _____

Signature(s) du ou des souscripteur(s), précédée(s) de la mention « Lu et Approuvé » :

*Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part, un accord sur la réalisation par une des personnes mentionnées au 1° de l'article L.341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'article L.211-1 ;...

Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans les lieux non destinés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins.

En cas de démarchage*, la signature de la Partie II « Souscription » ci-après ainsi que le versement des fonds y afférent ne peuvent intervenir que 3 jours ouvrés après la signature du présent récépissé selon les modalités ci-dessus précisées.

Partie II : Souscription

Je déclare (i) avoir reçu la notice d'information et son annexe relative aux aspects fiscaux du Fonds Commun de Placement à Risque 123Capitalisation, (ii) avoir pris connaissance du règlement du Fonds, et (iii) adhérer au Fonds et à son règlement, et je m'engage irrévocablement à souscrire à* :

Nombre de parts A*	Valeur de la part (droits d'entrée de 5% compris)	Montant du versement total
	X 525,00 EUROS	

* Souscription minimale de 2 parts A d'une valeur nominale de 500 euros chacune. La souscription doit porter uniquement sur un nombre de parts entières.

Mon règlement est effectué par chèque à l'ordre de FCPR 123CAPITALISATION, pour un montant total de (somme à écrire en toutes lettres) :

€

Je reconnais que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'ont été remises conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du CMF.

Mes parts A sont à livrer (cocher la case correspondante) :

- ☐ En nominatif pur à mon nom auprès du Dépositaire et cela sans frais ni droits de garde (choix pris par défaut).
- ☐ Sur mon compte-titres dont les coordonnées bancaires sont indiquées sur le RIB ci-joint.

La propriété des parts est constatée par l'inscription dans un registre tenu à cet effet par le Dépositaire. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le Dépositaire et remise au porteur.

Engagement fiscal de conservation des parts

Afin de bénéficier des avantages fiscaux spécifiques prévus, pour les personnes physiques, par les articles 150-0 A III 1° et 163 quinquies B du Code général des impôts, je m'engage à conserver pendant cinq ans au moins à compter de leur souscription les parts du FCPR 123Capitalisation. Afin de bénéficier des avantages relatifs à l'impôt de solidarité sur la fortune réservés aux personnes physiques, liés aux dispositions de l'article 885 -0 V bis et 885 I ter du Code général des impôts, je m'engage à conserver mes parts jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription. Je déclare être fiscalement domicilié en France et, en outre, que moi-même, mon conjoint, mon concubin notoire, mon partenaire lié par un PACS, et nos ascendants et descendants ne détenons pas ensemble plus de 10% des parts du Fonds ni, directement ou indirectement, plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif du Fonds et n'avons pas détenu ce montant à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la souscription des parts. J'ai noté que le non-respect des engagements ou des conditions énoncées ci-dessus pourrait entraîner la remise en cause de tout ou partie des avantages fiscaux dont j'ai bénéficié.

L'attention des porteurs de parts du Fonds est attirée sur les éléments suivants :

- La société de gestion ne pourra garantir la délivrance avant le 15 juin 2010 des attestations fiscales permettant de bénéficier de la réduction ISF dû au titre de l'année 2010, que pour les souscriptions et libérations intégrales des parts qu'elle aura reçues au plus tard le 14 mai 2010 à minuit. Ces versements pourront être déductibles au titre de l'ISF dû pour l'année 2010.
- Les souscriptions reçues par la société de gestion entre le 15 mai et le 15 juin 2010 inclus ne pourront, en l'absence d'attestation fiscale, être retenues ni pour la réduction ISF dû au titre de l'année 2010, ni pour la réduction ISF dû au titre de l'année 2011.

Fait à : _____

le : _____

en trois exemplaires, l'un étant à conserver par le souscripteur pour envoi aux services fiscaux avec l'attestation fiscale

Signature(s) du ou des souscripteur(s), précédée(s) de la mention « Lu et Approuvé » :

En cas de démarchage, la signature ci-dessus ainsi que le versement des fonds y afférent ne peuvent intervenir que 3 jours ouvrés minimum à compter de la date de la signature du récépissé relatif au délai de réflexion (Signature en Partie I).

Partie III : Information des porteurs de parts

Semestriellement, la Société de Gestion établit un rapport sur la gestion du fonds. Ce rapport est disponible sur le site www.123venture.com

Vous pouvez choisir de le recevoir directement, en cochant l'une des cases ci-dessous :

- ☐ Je souhaite recevoir le rapport de gestion par E-mail ☐ Je souhaite recevoir le rapport de gestion par courrier

Avertissement AMF

- L'AMF appelle l'attention des souscripteurs sur le fait que leur argent est bloqué pendant une durée pouvant être de 8 années, sauf cas de déblocage anticipé le cas échéant prévus dans le règlement du Fonds. Le Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.
- Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce FCPR décrits à la rubrique profil de risques de la notice d'information.
- Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que les investisseurs bénéficieront automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de gestion.
- Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle chaque investisseur le détiendra et de leur situation individuelle.

Taux d'investissement en titres éligibles :

FCPR	Année de création	% d'investissement de l'actif en titres éligibles au quota de 50 %
123EXPLORER (*)	2002	53,77%

(*) FCPR non soumis aux ratios d'investissement des FCPR éligibles aux dispositifs fiscaux liés à l'ISF.

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES : L'ORIGINAL EST CONSERVÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION, LE 2^{EME} EST À CONSERVER PAR LE CLIENT, LE 3^{EME} PAR LE CONSEILLER

Mieux vous connaître

Cette fiche de renseignement est obligatoire. Elle est établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-4 du Code Monétaire et Financier. Elle nous permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'Arobas Finance et/ou de la société de gestion. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le signer.

IDENTIFICATION : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

Nom : Nom de jeune Fille : Nb d'enfants rattachés au foyer :

Prénoms : tél :

Date & lieu de naissance : email :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays (si différent de France) :

Vous êtes : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf/Veuve ☐ Concubin

☐ Salarié ☐ Prof. Libérale ☐ Chef d'entreprise ☐ Artisan : Profession :

☐ Retraité ☐ Étudiant ☐ Autre : Résident : ☐ français ☐ Autre :

Votre régime matrimonial : ☐ Communauté réduite ☐ universelle ☐ séparation de bien ☐ Participation aux acquêts

SITUATION PATRIMONIALE :

Votre situation vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? ☐ Oui ☐ Non

Votre revenu annuel imposable s'élève à (environ) :€ (dont€ de revenus fonciers).

Votre estimation de votre Impôt sur le revenu est de :€

Vous estimez votre situation patrimoniale à :€, dont,

Immobilier :€ (dont€ pour votre résidence principale)

Portefeuille titres :€ (dont€ en FCPI, FIP, SOFICA, FCPR, investissement bloqués)

Assurance-vie :€ (dont€ en fonds euros ou garanties).

Liquidités :€ Profil boursier : ☐ prudent ☐ défensif ☐ équilibré ☐ Dynamique ☐ offensif

Êtes-vous redevable de l'ISF ? ☐ Oui ☐ Non, si Oui montant de votre ISF :€

Utilisez-vous le Bouclier Fiscal ? ☐ Oui ☐ Non.

Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

☐ Épargne ☐ Succession/Donation ☐ Vente bien immobilier ☐ Cession entreprise ☐ Autres :

OBJECTIFS PATRIMONIAUX :

Objectifs d'investissements : ☐ retraite/prévoyance ☐ défiscalisation ☐ revenus de capital ☐ construction d'un patrimoine ☐ résidence secondaire ☐ projet professionnel ☐ spéculation ☐ Diversification de votre portefeuille ☐ autres :

Horizon d'investissement : En contre partie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (hors cas légaux) ☐ Oui ☐ Non

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

Avez-vous déjà réalisé des placements financiers avec un conseiller ? ☐ Oui ☐ Non

Déleguez-vous la gestion de votre portefeuille de valeurs mobilières ? ☐ Oui ☐ Non

Quels instruments entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

☐ Actions cotées ☐ Actions non cotées ☐ OPCVM actions ☐ OPCVM obligataires

☐ OPCVM monétaires ☐ FCPI ☐ FIP ☐ FCPR agréée ☐ FCPR allégé

☐ Eurolist ☐ Alternext ☐ Marché Libre ☐ Marchés étrangers ☐ Autres :

Quel(s) est (sont) l'(les) élément(s) qui vous a(ont) conduit à souscrire dans les FCPR, FCPI et FIP ?

☐ Réduction Fiscale lors de la souscription ☐ Exonération fiscale lors du rachat

☐ Connaissance du produit pour en avoir ☐ Attrait pour l'innovation ☐ diversification ☐ Autres

Mesure de la tolérance au risque : En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit, vous acceptez de prendre un risque élevé sur le capital investi et d'une non liquidité : ☐ Oui ☐ Non (réponse incompatible)

Si vous ne répondez pas aux questions, veuillez cocher la case ci-dessous : (répondre quand même à la question du dessus)

☐ Je déclare avoir une expérience suffisante et une connaissance approfondie de toutes les problématiques d'investissement. Je demande explicitement de réaliser seul(e) mes investissements et je prends le risque de me voir refuser l'accès à l'investissement concerné.

Arobas finance décline toute responsabilité en cas de dépassement du plafond de défiscalisation calculé comme suit : 20.000€ + 8% du revenu brut imposable et qui entraînerait une perte des réductions fiscales acquises. Il vous incombe de calculer au plus juste ce montant au vu des informations dont vous disposez.

Je certifie avoir pris connaissance des notices d'information/Prospectus des fonds souscrits (y compris l'avertissement de l'AMF). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en connaissance de cause. Je reconnais que les informations ci-dessus sont exactes et sincères. Connaissances financières ☐ mauvaises ☐ bonne ☐ très bonne

Fait à le ... / ... /

(Signature du souscripteur)

COMMENT SOUSCRIRE ?

Solution 1 :

Préremplissez votre ou vos bulletin(s) grâce au [formulaire de demande d'informations](#)

Inscrivez-vous sur notre site grâce au [formulaire de demande d'informations](#) et sélectionnez votre ou vos produits. Vous recevrez par mail votre ou vos bulletins(s) de souscription, pré-rempli(s) grâce aux informations renseignées, et vous n'aurez plus qu'à les imprimer en double exemplaire. (*)

(*) Si une faute se trouve sur votre bulletin, connectez-vous grâce aux identifiants que vous aurez reçu pour faire les corrections nécessaires, puis redemandez les bulletins que vous recevrez automatiquement.

Solution 2 :

Téléchargez un bulletin vierge sur la fiche produit

Téléchargez le/les bulletin(s) de souscription vierge présent(s) sur chaque fiche de présentation des FCPI/FIP sélectionné(s) ainsi que le récépissé, et imprimez le tout en 2 exemplaires, ou demandez de recevoir le bulletin par courrier pour les FCPI ou FIP non commercialisable par internet.

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE SOUSCRIPTION de FCPI et FIP

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Afin de procéder à la souscription, nous vous prions de bien vouloir retourner à :

AROBAS FINANCE

FCPI / FIP

15, rue de la Baume - 75 008 PARIS

- ☐ **Les exemplaires complétés et signés du bulletin de souscription dont l'original.**
 - Modifiés des frais d'entrées : exemple 102€ pour 1 part avec 2% des frais d'entrée.
 - Signés avec la mention « lu et approuvé » (*certain promoteurs demandent une formulation manuscrite en plus*).**Vous garderez le dernier exemplaire en votre possession.**
- ☐ **Le récépissé de démarchage financier** relatif au délai de réflexion. Celui-ci est en général contenu dans la première partie du bulletin de souscription.
- ☐ **Votre règlement par chèque** libellé à l'ordre du nom du FCPI ou FIP avec les droits d'entrée inclus.
(*L'ordre est indiqué sur les bulletins de souscription, n'établissez jamais votre chèque à notre ordre*)
(*Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le chèque doit provenir du compte du souscripteur*).
- ☐ **Une copie** de votre carte nationale d'identité (recto/verso) ou les quatre premières pages de votre passeport en cours de validité.
- ☐ **Une copie d'un justificatif de domicile** (quittance de loyer, facture EDF/GDF/France Télécom) de moins de trois mois.
- ☐ **La fiche de renseignement « mieux vous connaître »** : Cette fiche de renseignement s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 533-4 du Code monétaire et financier et des articles 321-46 et 411-53 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. **Il est couvert par le secret professionnel** (article L.511-33 du Code monétaire et financier) et est destiné à la seule information du commercialisateur et de la société de gestion du fonds. Cette fiche a pour objectif de vérifier l'adéquation de votre investissement avec votre expérience, vos besoins, vos objectifs et votre situation patrimoniale.
- ☐ **Un relevé d'identité bancaire** : Uniquement, si vous optez pour la livraison des parts sur un votre compte titres. Il est préférable de laisser les titres au nominatif pur puisque sur votre compte titre vous serez soumis aux droits de garde.

Nous vous accuserons réception de votre souscription par courrier électronique, pour cela pensez à renseigner votre adresse e-mail.
Sincèrement,

Nicolas BAZINET

Besoin d'une information, d'un conseil : nous vous répondons au 01 77 39 00 01 ou par mail info@arobasfinance.fr

AROBAS FINANCE S.A.R.L. au capital de 121 616 euros, RCS Paris B 424 317 162 – Code APE : 7022Z
Société de Conseils en gestion de patrimoine et Société de courtage d'assurances enregistré à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro : (07 029 469). **Statut de Conseiller en Investissements Financiers** (CIF) référencé sous le numéro (E001265) par l'ANACOFI-CIF (www.anacofi.asso.fr) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). **Activité de démarchage bancaire et financier** : société enregistrée sous le numéro : 2053405413VB (www.demarcheurs-financiers.fr) conformément à l'article L341-6 alinéa4 et L341-12 du Code Monétaire et Financier. **Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce** : carte professionnelle numéro T12062 délivrée à Paris et portant la mention selon laquelle la société s'est engagée à ne recevoir aucun fonds. **Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle** n° 114 231 743 de la compagnie MMA-COVEA Risks, sise au 19,21 allée de l'Europe, 92 616 CLICHY Cedex. **Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** : en application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 la société Arobass Finance a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées : récépissé n° 1265621 (www.cnil.fr).

15, rue de la Baume - 75008 PARIS (bureau) / 33, rue Vivienne - 75 002 PARIS (siège social)
Téléphone : 01 40 26 94 00 – fax : 01 40 26 94 02 Email : info@arobasfinance.com – www.arobasfinance.com